

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	10 (1937)
Heft:	8
Rubrik:	Nos jardins

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent

habitation

administration
Case postale Chauderon, Lausanne

r é d a c t i o n
A. Hoechel, téléphone 28.273
78, rue de Lausanne à Genève

é d i t i o n
Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement
28, rue de Bourg à Lausanne

Union suisse pour l'amélioration du logement, 28 rue de Bourg, Lausanne
Section romande de la Fédération des architectes suisses F. A. S.
Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent 20, Lausanne
Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieusseux, Genève
Soc. genevoise pour l'amélioration du logement, Cour St-Pierre 5, Genève

Commission de rédaction :

LAUSANNE : Fr. Gilliard, arch. Dr Veillard, secrétaire du Cartel romand H. S. Virieux, architecte cantonal. GENEVE : Edm. Fatio, arch. A. Guyonnet, arch. Dr A. Montandon. NEUCHATEL : F. Decker, arch. FRIBOURG : A. Genoud, arch.

Abonnement : Suisse Fr. 4.— par an. Etranger Fr. 6.40.
Prix du numéro : Fr. 0.40. Versement au compte de chèques II 6622

Communiqués et renseignements techniques et commerciaux

NOS JARDINS

Les travaux de saison

Les plantations et semis de première saison sont pour la plupart cueillis depuis quelque temps. Il faut songer aux provisions de légumes d'hiver et y apporter tous nos soins.

Au début d'août, on sème les premiers **épinards**. Le semis se fait en lignes espacées de 30 à 35 cm. On fait un deuxième semis vers la fin du mois, de manière à échelonner la récolte. Variétés : **Géant d'hiver** et **vert de Massy**. Jusqu'au 15 août, on peut encore semer des **navets**, mais en choisissant des espèces hâtives, telles que **navet rouge** ou **blanc plat hâtif** à feuilles entières ou **navet demi-long blanc hâtif**.

Vers le 10 août, on sème les **oignons blancs de Paris**. Le semis se fait assez épais, à la volée, sur une planche bien plombée. On les repique en octobre. On récolte l'année suivante en avril, mais à une saison où les oignons sont fort appréciés. Si le semis ne réussit pas, on peut planter directement des caïeux (bulbillles) en octobre.

Au début d'août, on fait un premier semis de **mâche**. A cette saison, ce légume lève difficilement en plein soleil ; aussi le sème-t-on de préférence sous le feuillage des choux-fleurs d'automne, dans les tomates, etc. La graine est simplement recouverte par un ratissage, puis on plombe et on arrose. Le semis réussit mieux sur un sol ferme que dans une terre labourée. Pour le premier semis, on choisit la **mâche à grosses graines** ; puis, plus tard, la variété verte à cœur plein.

Vers le 25 août, lorsque l'on dispose de suffisamment de terrain, on prépare les plants pour les cultures hivernées. Nous voulons parler des **laitues pommées** et **romaines**, **choux cœur de bœuf**. On utilise les endroits un peu ombragés pour semer du **persil**, de la **chicorée amère**, du **céfeuil** et du **cresson alénois**.

Au début d'août, on peut encore planter des **choux frisés** à pied court de Plainpalais et des poireaux. On plante également les **chicorées scaroles** et **frisées** pour la conservation d'hiver. On les enterre peu profondément. Vers le 15 août, on plante les choux-fleurs **Brocolis**. On les met à 50 ou 60 cm. de distance, au fond de petites rigoles, de manière à faciliter le butage avant l'hiver.

En août, on plante les **fraisiers** à gros fruits. Plus on plante tôt, plus la récolte sera intéressante l'année suivante.

On sème sous châssis froid les **œillet marguerite** et **perpétuel**.

C'est également l'époque la plus favorable pour le bouturage des **géraniums**. On peut bouturer en plein air et on met en godets ; de même les fuchsias et quelques rosiers sarmenteux. C'est aussi le moment favorable pour diviser les plantes vivaces à floraison printanière, telles que **pivoines**, **delphiniums**, **pavots**, ainsi que les plantes bulbeuses, telles que **lis**, **fritillaires**, de manière qu'elles conservent leur beauté et leur vigueur.

On vole tous ses soins aux **chrysanthèmes** en les traitant à la bouillie bordelaise et en supprimant les bourgeons qui se développent à l'aisselle des feuilles si l'on veut obtenir de belles fleurs.

En août, on donne de copieux arrosages avec engrangements liquides ; la végétation est toujours active. Elle est favorisée par les rosées qui deviennent abondantes.

Concours d'architecture et de décoration

L'Ecole cantonale vaudoise de dessin et d'art appliquée, en collaboration avec le Groupe des architectes de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, ouvre un concours d'architecture et de décoration (sujets : A) un petit musée pour fragments d'art antique ; B) une salle d'attente dans une gare de chemin de fer) entre les dessinateurs, apprentis, élèves architectes et décorateurs, âgés de moins de trente ans, domiciliés dans le canton de Vaud.

Récompenses : Fr. 700.—.

Jury : MM. R. Von der Muhl, Fréd. Gilliard, J.-P. Vouga, architectes ; Casimir Reymond, sculpteur ; H. Bischoff, artiste-peintre ; J.-J. Mennet, artiste-décorateur.

Terme : 24 septembre 1937.

Pour renseignements et programmes, s'adresser à la concierge de l'Ecole cantonale de dessin, place de la Riponne 3, à Lausanne, de 8-12 h. et de 14-18 h.

Pour maisons neuves, rénovations



sera toujours la solution idéale